SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Limoges, 3 novembre.

La deuxième séance s'ouvre à trois heures sous la présidence de M. Sembat.

Sur la proposition de M. Delory, le Congrès vote une motion de sympathie aux treize membres du parti ouvrier russe qui viennent d'être condamnés par les tribunaux russes à la déportation en Sibérie.

M. Sembat donne lecture d'une dépêche du Comité central de défense du droit syndical des fonctionnaires. Ce Comité proteste contre la décision récente du Conseil des ministres de refuser le droit de grève aux fonctionnaires : il prie le Congrès de voter un ordre du jour de protestation et demande aux élus socialistes de porter la question devant le Parlement.

On devrait maintenant reprendre la discussion déjà interrompue ce matin : les fameux rapports avec la Confédération, mais les orateurs inscrits sont encore en commission et, en attendant qu'ils soient disponibles, le Congrès discute l'extension du droit de suffrage à la femme.

L'ÉLECTORAT FÉMININ

C'est naturellement une citoyenne, la citoyenne Peltier, qui plaide en faveur du vote des femmes. Elle revendique le droit de la femme égal à celui de l'homme, assure que le socialisme verra sa force totale décuplée lorsque l'égalisation des sexes sera établie. Elle demande que le groupe socialiste parlementaire dépose un projet de loi accordant le droit de vote à la femme.

Ce n'est pas l'avis du citoyen Lapicque. Lui, il redoute la femme ! Dans son pays, les Vosges, elles voteraient toutes pour les catholiques.

— Oh ! riposte M. Delory, le vote actuel des hommes serait aussi critiquable !

Bref le Congrès, galant, accorde et vote tout ce qu'a demandé la citoyenne Peltier.

Le Congrès entame ensuite la discussion de la 7e question à l'ordre du jour : la propagande socialiste dans les milieux ruraux. Le débat aboutit à la nomination d'une commission chargée d'une grande enquête sur la situation agricole.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PERMANENTE

Mais la commission a terminé son travail et apporte la liste de 22 membres qu'elle a dressée pour la **Commission administrative permanente :** Elle propose presque tous les membres sortants de la Commission administrative précédente. Cette décision soulève quelques protestations, notamment celle de plusieurs congressistes qui étaient candidats. C'est ce que fait Doizie ; Besombes crie : « Nous en avons assez des pontifes ! »

L'éviction d'un seul membre sortant provoque certaines violences de langage sur lesquelles il vaut mieux ne pas insister. La Commission administrative sera nommée plus tard.

On revient au débat si fréquemment interrompu des rapports avec la Confédération. C'est **Hervé** qui le rouvre.

HERVÉ DÉFEND LES ANARCHISTES ET L'ACTION DIRECTE

Le trop fameux antimilitariste commence sur le ton venimeux qui lui est personnel. Avec âpreté, il relève les paroles de Renard à l'adresse des syndicalistes en chambre.

— Je ne m'en sens pas atteint, déclare-t-il. On ne m'accusera pas de me cacher lorsqu'il y a des coups à recevoir, et, si l'on a visé les socialistes qui pourraient être à leur aise, il y en a, de votre côté, citoyen Renard, comme il y en a du côté des châtelains de Bespoulet.

Il décoche quelques autres vérités brutales de ce genre et aborde de front la proposition du Nord qu'il combat et en laquelle il voit une déclaration de guerre à d'excellents syndicalistes, d'excellents libertaires, d'excellents anarchistes !

Hervé défend la méthode d'action directe de la Confédération, excellent moyen d'éducation de la classe ouvrière, dit-il, et meilleur que le bulletin de vote. Cette méthode qui se rapproche de l'ancienne méthode allemaniste, je la trouve parfaite, aussi bonne que la vôtre !

Il rend toutefois hommage aux guesdistes par la vulgarisation qu'ils ont fait de la doctrine de la lutte de classes et pour l'esprit d'organisation qu'ils ont apporté dans le socialisme.

Mais il ne faut pas non plus médire du courant anarchiste, de l'esprit libertaire. Ce n'est pas une doctrine, c'est une tendance antiparlementaire, qui existe même dans le socialisme et qui lui est fort salutaire.

La Confédération vous fait savoir, par son attitude, que vous allez trop loin dans le sens parlementaire, que vous vous préoccupez trop de la cuisine électorale. N'ont-ils pas un peu raison ? Vous avez convé trois ministres : Millerand, Viviani, et mon ancien défenseur Briand. Vous avez toujours l'air de dire, Guesde, que du bulletin de vote sortira par miracle la révolution et il y a longtemps, bien longtemps que vous avez l'air de le dire...

En passant, et pour que le lien soit très visible, Hervé décoche quelques railleries au socialisme allemand. Ce qui lui vaut cette interruption : « Alors, vive la France ! » Hervé ne la relève pas. Il conclut en ces termes :

Camarades du Nord, ne faites pas le syndicalisme du rôle de simple parti électoral. Montrez que la conquête des pouvoirs n'est pas tout. Secondez l'œuvre de la Confédération ; que vos élus, modestes auxiliaires de la Confédération, veillent à ce que les gouvernements bourgeois n'écrasent pas les syndicats. Portez votre propagande dans les campagnes ! Dans les villes, la Confédération se charge de Clémenceau. Mais dans les campagnes, il y a tout à faire. Au lieu de vous battre conte les anarchistes, je vous prie de combattre avec eux contre l'ennemi commun.

DISCOURS DE M. JAURÈS

Le député du Tarn ménage tout le monde

C'est au tour de M. Jaurès ensuite de venir défendre la motion de la Fédération du Tarn, dont nous rappelons le texte :

« La Fédération socialiste du Tarn,

» Convaincue que la classe ouvrière ne pourra s'affranchir pleinement que par la force combinée de l'action politique et de l'action syndicale, par le syndicalisme allant jusqu'à la grève générale et par la conquête de tout le pouvoir politique en vue de l'expropriation générale du capitalisme ;

» Convaincue que cette double action sera d'autant plus efficace que l'organisme politique et l'organisme économique auront leur pleine autonomie ;

» Prenant acte de la résolution du Congrès d'Amiens qui affirme l'indépendance du syndicalisme à l'égard de tout parti politique et qui assigne en même temps au syndicalisme un but que le socialisme seul, comme parti politique, reconnaît et poursuit ;

» Considérant que cette concordance fondamentale de l'action politique et de l'action économique du prolétariat amènera nécessairement, sans confusion, ni subordination, ni défiance, une libre coopération entre les deux organismes ;

» Invite tous les militants à travailler de leur mieux à dissiper tout malentendu entre la Confédération du Travail et le Parti socialiste. »

C'est en somme la thèse d'une simple collaboration amicale et d'une libre coopération entre les deux organismes de la classe ouvrière, « coopération, qui ne sera réalisée, dit-il, que si nous respectons l'unité de la Confédération et l'ampleur et la liberté de sa propagande. »

— Réduire les syndicats à un rôle uniquement corporatif, c'est les diminuer. En s'assignant comme but suprême la transformation de la société, comme nous-même, ils consolident l'unité de but des énergies prolétariennes, et, par la grève générale qu'ils préconisent, ils communiquent à la classe capitaliste un esprit de vertige éminemment utile dans la bataille économique.

Il faut aussi que nous respections l'autonomie de la Confédération en laquelle s'affirme implicitement la pensée socialiste. La déclaration de neutralité d'Amiens est illusoire ; elle a rompu en réalité les ponts avec les autres partis et, en se donnant pour but la révolution, elle affirme la communion d'idées du syndicalisme et du socialisme. Donc, peu à peu, l'entente, la coopération, seront aisées, mais sans confusion, ni subordination, ni autoritarisme. Qu'est-ce qui pourrait nous séparer lorsque la Confédération sera assurée que nous ne voulons rien tenter contre son unité, ni contre son autonomie ? Elle dédaigne l'action politique. Il est difficile de juger des méthodes d'après leurs résultats provisoires.

Si, en effet, des retentissants échos parlementaires, on tirait parti contre la méthode politique, on pourrait tirer argument contre la méthode syndicale des échecs de la grève générale des chemins de fer, en 1898, et du mouvement du 1er mai cette année. Ça serait vain. C'est la continuité des efforts et la coordination des méthodes qui feront le succès définitif.

L'action directe et l'action politique ne s'excluent pas. Le patronat ne se sert-il pas de l'une et de l'autre ? Nous devons le suivre sur ce double terrain.

En un langage pompeux qui porte sur le Congrès, l'orateur justifie la nécessité de la propagande politique qui, dit-il, prépare le milieu où la révolution pourra s'épanouir. Il développe longuement ce thème.

M. Jaurès conclut :

— Ayons pleine confiance dans les deux forces de la classe ouvrière. Il ne faut mutiler ni l'une, ni l'autre, mais leur laisser leur entier essor. Peu à peu le vice de chaque méthode s'éliminera et la vertu de chaque méthode jaillira. Nous sommes sur le chemin de l'unité socialiste et ouvrière. Ne risquons pas d'allonger les étapes en précipitant le mouvement.

Après ce discours qui a retenu longtemps l'attention du Congrès, on écoute peu le citoyen Allemane qui fait surtout l'éloge de la grève générale. Cela nous mène jusqu'à 7 heures, et la réponse de M. Guesde est renvoyée à une séance de nuit.

(Voir les autres dépêches à la dernière heure)

INFORMATIONS

Les inscrits maritimes

Paris, 3 novembre. — M. Thomson, ministre de la Marine, a reçu ce matin les membres du Congrès des inscrits maritimes. Il leur a promis de faire tout son possible pour que le Sénat vote à son tour le projet de réglementation du travail adopté par la Chambre. Il leur a annoncé que le service du pilotage était désormais attaché au ministère du Commerce, mais il leur a déclaré formellement qu'il n'était pas possible d'augmenter les pensions.

Paris, 3 novembre. — La Commission de la marine réunie cet après-midi a reçu les délégués des inscrits maritimes qui ont demandé l'augmentation des pensions refusée par le ministre.

Ils ont déclaré qu'après délibération ils considéraient impossible l'abandon de cette revendication.

Au cas où elle sera repoussée par la Chambre, ils déclareraient la grève générale pour le début du printemps prochain.

Dans les postes

Paris, 3 novembre. — Le premier Congrès national du syndicat des sous-agents des postes, télégraphes et téléphones s'est ouvert ce matin à la Maison du Peuple, sous la présidence de M. Grangier, facteur révoqué, secrétaire général du syndicat.

Après une longue discussion, l'assemblée a décidé d'envoyer une délégation au sous-secrétaire d'Etat.

Celui-ci a reçu les délégués aussitôt. On lui a demandé de réintégrer les treize facteurs révoqués qui supportent seuls la punition de la dernière grève.

Il a promis de s'entremettre avec bienveillance dans ce but. Il a d'ailleurs l'intention de faire aboutir le plus vite possible les revendications du personnel, tout en donnant satisfaction au public.

Contre le blanc de céruse

Paris, 3 novembre. — M. Viviani, ministre du Travail, a reçu les délégués du Syndicat des peintres, qui lui ont demandé de hâter le vote, par le Sénat, du projet de loi interdisant l'emploi du blanc de céruse.

M. Viviani a promis de présenter le projet le 13 novembre. Les peintres ont exigé que le projet soit déposé lundi prochain, sinon ils organiseront une grande manifestation devant le ministère du Travail.

Le Roi de Grèce à l'Elysée

Paris, 3 novembre. — Le Président de la République et Mme Fallières ont offert aujourd'hui au Palais de l'Elysée un dîner en l'honneur de Roi de Grèce.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 novembre. — Les ministres ont tenu à l'Elysée, ce matin leur première réunion sous la présidence de M. Fallières.

La déclaration ministérielle

M. Clémenceau, président du Conseil, a donné lecture de la déclaration ministérielle qui sera communiquée lundi au Parlement. Le Conseil en a approuvé les termes.

Le budget Caillaux

Il a également approuvé le texte que M. Caillaux, ministre des Finances va adresser à la commission du budget pour lui indiquer les modifications qu'il propose d'introduire dans le buget de 1907, dont elle a été saisie par le précédent Cabinet.

Rachat et peine de mort

Le président de la République a revêtu, de sa signature : 1° Le projet ouvrant la procédure en vue du rachat général du réseau de l'Ouest ; 2° Le eprojet portant abolition de la peine de mort.

Les deux projets seront déposés, lundi, sur le bureau de la Chambre.

La conférence de La Haye

Sur la proposition de M. Pichon, ministre des affaires étrangères, le Conseil a décidé de renouveler les pouvoirs des délégués de la France à la Conférence de La Haye, en vue de la réunion de cette conférence qui doit avoir lieu l'année prochaine. En conséquence, MM. Léon Bourgeois, d'Estournelles de Constant, Louis Renault et Albert Decrais dont les pouvoirs prennent fin le 16 de ce mois seront priés de continuer avec de nouveaux pouvoirs d'une durée de 6 ans, la mission qui leur avait été confiée.

Une innovation

Enfin, il a été décidé qu'à l'avenir les Sous-Secrétaires d'Etat seraient admis à prendre part aux délibération du Conseil des ministres.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu mardi matin à l'Elysée.

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 3 novembre. — M. Clémenceau, président du conseil, ministre de l'intérieur a soumis, samedi matin, à la signature du président de la République, le mouvement administratif suivant :

Sont nommés préfets : de la Côte-d'Or, M. Phelut, préfet de la Corse, en remplacement de M. Michel, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé préfet honoraire.

De la Corse : M. Chaleil, ancien sous-préfet, ancien député.

Du Lot : M. Gelinet, préfet du Cantal, en remplacement de M. Heli Dessals, appelé sur sa demande à d'autres fonctions et nommé préfet honoraire.

Du Cantal : M. A. Duclos, sous-préfet de Lorient.

De l'Aisne : M. Schrameck, préfet de Tarn-et-Garonne, en remplacement de M. Goulley, appelé à d'autres fonctions et nommé préfet honoraire.

De Tarn-et-Garonne : M. Chardon, sous-préfet de Narbonne.

Des Pyrénées-Orientales : M. Dautresme, préfet de la Loière, en remplacement de M. Fleury, admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé préfet honoraire.

De la Loière : M. Poux-Laville, sous-préfet du Havre.

De la Meuse : M. Aubert, sous-préfet de Dieppe, en remplacement de M. Magny, précédemment appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions et nommé préfet honoraire.

De Constantine : M. Verge, sous-préfet d'Aix, en remplacement de M. Plantie, appelé à d'autres fonctions, et nommé préfet honoraire.

Suivent de nombreuses nominations de sous-préfets, parmi lesquelles nous trouvons les suivantes :

Est nommé sous-préfet du Havre : M. Roth, chef du cabinet du ministre de l'intérieur, ancien chef de cabinet de M. Dureault, préfet du Pas-de-Calais.

De Briey : M. Bancist, chef du cabinet du préfet du Nord.

De Dieppe : M. Lecomte, sous-préfet de Senlis.

M. Lecomte est le fils de M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord.

SOCIALISTES ET ANARCHISTES

UN DÉBAT CONTRADICTOIRE

A ROUBAIX

Le citoyen Henri Lefebvre contre le compagnon Merrheim. — Un écho du Congrès corporatif d'Amiens. — Le libertaire précise ses accusations contre le Syndicat Textile de Roubaix. — Réponse du citoyen Lefebvre. — Une salle houleuse.

Au cours du récent congrès corporatif d'Amiens, un libertaire de la Confédération Générale du Travail, ayant habité longtemps Roubaix, le compagnon Merrheim, secrétaire de *l'Union fédérale de la Métallurgie*, avait lancé certaines accusations contre le Syndicat Textile de Roubaix, qui a son siège à *La Paix*. Ce dernier s'en émut et offrit au représentant de la Confédération Générale du Travail de venir, à Roubaix, préciser ses accusations dans un débat contradictoire.

La proposition fut acceptée et c'est ainsi que, samedi soir, eut lieu, salle Dominique, rue de l'Alouette, une réunion dont les conditions avaient été fixées d'avance. Seuls, les orateurs inscrits, le compagnon Merrheim et le citoyen Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat Textile, devaient avoir la parole et traiter un sujet nettement délimité.

Pour cette réunion qui devait mettre aux prises les représentants des deux tendances du parti révolutionnaire, la tendance syndicaliste et la tendance politique, on s'attendait à voir une salle archi-comble. Il n'en fut rien : il n'y avait pas plus de 800 personnes dans l'enceinte beaucoup trop grande. Les anarchistes, groupés près de la tribune, étaient une centaine ; le reste, sauf un petit nombre de curieux, était formé d'éléments du parti collectiviste.

La Séance

Il est huit heures et demie, quand la séance est est ouverte. Le citoyen Wattremez, conseiller municipal, préside. On lui donne comme assesseurs les citoyens Pierre Lanneau et Jean Quennoy. Le président, au milieu d'un silence qui semble être de bon augure pour ce débat qu'on disait devoir être extrêmement agité, sinon impossible, expose le but de la réunion que nous avons indiqué plus haut. Il fait appel au calme et adjure les auditeurs, à quelque parti qu'ils appartiennent, d'écouter en silence les orateurs et de ne pas les troubler par des interruptions.

Discours du compagnon Merrheim

Le secrétaire de l'Union fédérale de la métallurgie demande en commencant, lui aussi, que la discussion soit courtoise et émet l'espoir de se faire entendre librement, comme il a pu le faire à Lorient, dans une conférence du « Sillon », organisée par Marc Sangnier. Après avoir dit que les différents points de la discussion ont été établis d'un commun accord entre lui et le Syndicat Textile, il entre dans le vif du sujet.

Au Congrès d'Amiens, dit-il, Renard, le secrétaire de la Fédération nationale du Textile répondit au reproche que je lui avais fait d'introduire de la politique dans les syndicats en énumérant les résultats de l'action syndicale menée dans le Nord par les socialistes. Nous avons, disait-il 315 syndicats, avec 76.932 syndiqués, 12 coopératives, comptant 30.000 membres et notre parti compte 105.000 électeurs.

Ces chiffres me paraissant démesurément grossis, ajoute l'orateur, je passai toute une nuit à faire des recherches dans l'Annuaire des syndicats. Moi qui ai habité 23 ans Roubaix, je ne pouvais pas laisser apporter à la tribune d'un congrès une affirmation aussi erronée, ni laisser passer des chiffres aussi faux. On avait établi des cathédrales, alors qu'il n'y avait que des masures !

J'ai montré à Renard qu'il avait compté parmi ses syndiqués les 2.100 jaunes d'Armentières, les quatre syndicats jaunes de Lille, ceux de Sin-le-Noble, de Denain. Et j'ajoutais : « Vous qui avez habité Roubaix et qui connaissez la besogne monstrueuse accomplie par les syndicats de la rue de la Paix, comment pouvez-vous compter à votre actif ces organisations ? Vous venez de tenir un congrès à Tourcoing et vous savez qu'il y a dans cette ville 114 syndicats jaunes. Comment avez-vous pu les prendre à votre actif ?

« A Roubaix vous accusez 6.250 membres alors qu'au Congrès de Tourcoing vos délégués représentaient 2.800 membres seulement. Est-ce que les syndicats métallurgistes de Maubeuge qui élisent le député radical Defontaine sont des syndicats socialistes ? Vous les mettez pourtant, à votre actif, de même que vous prenez ceux de Denain, où vous n'avez que 600 syndiqués. »

J'ai également accusé le Syndicat Textile d'être responsable de la diminution des salaires à Roubaix parce que c'est un syndicat politique et non un syndicat économique.

La salle qui était restée, jusqu'à présent, fort calme, devient vite houleuse en présence des accusations portées contre les socialistes par l'orateur. Par instants sa voix est couverte par des interruptions et des discussions entre socialistes et anarchistes.

L'orateur parvient à dominer le tumulte grâce à sa voix forte et bien posée.

Le Syndicat Textile, ajoute-t-il, a été son propre accusateur à Amiens puisque je n'ai eu, pour le confondre, qu'à prendre les dépositions faites par lui à la Commission d'enquête parlementaire en avril 1903.

Je lui reproche de n'avoir pas opposé au patronat une organisation neutre et puissante qui eût pu endiguer la diminution des salaires. Aussi je vous dis : Vous n'avez rien fait ici en empêchant toute organisation syndicale. Roubaix la ville sainte, la Mecque du socialisme, est une ville de souffrances et de misères. Un tisserand de robe ne gagne pas 9 francs par semaine au long d'une année. (Protestation). Je répète au long d'une année en défalquant les chômages.

L'orateur est interrompu : Ses amis lui crient : C'est vrai ! Et les socialistes : C'est pas vrai ! c'est faux !

Le compagnon Merrheim poursuit :

Je prends les chiffres dans la déposition du Syndicat Textile de Roubaix ; si quelqu'un a menti ce n'est donc pas moi, c'est lui. Il y a 25 ans, le salaire d'un tisserand était de 28 à 30 francs par semaine ; il n'est plus aujourd'hui, que de 15 à 16 francs, soit à moins de 9 francs en tenant compte des chômages. Le salaire des teinturiers, qui était de 3 fr. à 3 fr. 75 est tombé à 2 francs. Votre président, Achille Lepers constatait que le salaire d'un tisserand travaillant sur deux métiers, qui était de 24 francs était tombé à 15 ou 16 francs, et Renard, devant la même commission, reconnaissait que les salaires avaient baissé de plus d'un tiers dans l'industrie textile depuis 25 ans.

Je travaillais à 10 ans et demi dans un atelier de Roubaix. J'ai souffert des coups des camarades qui, au lieu de faire mon éducation, tenaient des propos qu'ils n'auraient pas dû tenir.

Je rappellerai ce que Bailleul déclarait devant la Commission d'enquête : La misère est si grande ici, disait-il, que les administrations municipales ont doublé, depuis 15 ans, la subvention accordée aux Hospices et au Bureau de Bienfaisance. On donnait en 1891, aux établissements charitables 520.000 francs ; on en donne, aujourd'hui 825.000. C'est là le baromètre de la misère.

Laissez-moi vous dire maintenant pourquoi je préfère la tactique confédérale à celle du Syndicat Textile. Nous pensons que le Parlement n'est pas l'enregistreur des volontés populaires, ce qui fait que les lois qu'il vote sont inapplicables. Il faut que les lois donnent entièrement satisfaction aux travailleurs, ou bien nous n'en avons pas besoin. Nous pensons qu'il est impossible à la classe ouvrière de s'organiser en dehors du syndicat et qu'on n'a pas le droit, au sein du syndicat, de demander aux travailleurs ce qu'ils pensent et qu'il faut les considérer tous comme des exploités. Les travailleurs n'auront que ce qu'ils sauront prendre par la force de leur organisation, car s'ils attendent que la classe capitaliste se dessaisisse d'elle-même de ses privilèges, ils n'obtiendront jamais rien.

L'orateur fait alors une disgression sur les bureaux de placement et la loi sur le repos hebdomadaire. Cette loi n'a rien donné, dit-il, et nous sommes obligés de menacer le gouvernement d'une agitation pour le forcer à l'appliquer. Nous avons sur vous cette avantage que nous pouvons faire appel à la classe ouvrière tout entière sans distinction.

Les socialistes crient dans la salle : A l'ordre du jour ! La barbe ! et les conversations recommen-

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LE CONGRÈS DE LIMOGES

La Séance de Nuit

Limoges, 3 novembre, 10 h. 22 soir. — La séance de nuit, qui devait être ouverte à 9 heures ne l'est en réalité qu'à 10 heures du soir. De 9 à 10 heures les délégués votent. Il s'agit de la nomination de la Commission administrative. Cela se fait au milieu du bruit et de la lassitude. Le Congrès touche à sa fin et on saisit déjà cette espèce d'énervement qui marque chaque fin de congrès.

Enfin, à 10 heures, M. Guesde a la parole.

M. GUESDE DEFEND LA MOTION DE LA FÉDÉRATION DU NORD

« On nous a accusé, s'écrie M. Guesde, de vouloir diviser la classe ouvrière ; on a vu une menace contre la Confédération dans l'intention que nous avons manifestée de nous adresser directement aux syndicats isolés en présence de la fin de non-recevoir de la Confédération, mais cela c'est la pratique courante ; il en est ainsi dans le Nord et même à Carmaux. C'est un vrai de tendance que l'on nous a fait. Je passe sur le fond, il n'est pas difficile de justifier notre proposition qui tend à lier intimement l'action syndicale et l'action politique des travailleurs. C'est la même classe qui s'organise et lutte en syndicats, ici, sur le terrain corporatif ; en parti socialiste, là, sur le terrain politique.

Mais le député de Roubaix ne veut pas que le syndicat sorte du terrain corporatif ; s'il en sort, il se suicide.

« Les faits ne le prouvent-ils pas ? Quand on parle de la Confédération, on parle avec pompe de la classe ouvrière organisée. Qu'on emploie ce langage pour faire peur à la bourgeoisie, passe encore, mais ici, non ! Nous savons tous que cette organisation syndicale est absolument insuffisante.

» D'ailleurs, il est faux de dire que les syndicats sont en lutte contre le patronat. Ils sont en lutte contre les patrons individuellement. C'est le parti socialiste qui est en lutte contre le patronat et contre le patronat-type, contre l'Etat, par son action politique. Il faut en finir avec la logomachie révolutionnaire.

« On dit que le syndicalisme, par son action directe se suffit à lui-même ; quoi donc ! On aura fait la Révolution, parce qu'on aura brisé des réverbères, éventré quelques soldats. Il n'y a pas de Révolution en dehors de la lutte politique contre l'Etat.

« On affecte de confondre l'action politique avec l'action parlementaire ou électorale. L'action parlementaire, l'action électorale, ne sont que nos grandes manœuvres en temps de paix. L'action politique totale, c'est la lutte contre l'Etat, comme en 1871, lorsque nous pesa cependant de l'Hôtel de ville. »

M. Guesde relève avec hauteur l'injure faite, dit-il, au socialisme par le Congrès d'Amiens qui a exclu le parti socialiste dans la formule d'entente des partis politiques. Il termine ainsi : « J'ai fait mon devoir, au Congrès de faire la lumière sur les cadres.

Au point de vue agricole, le cabinet affirme sa sollicitude pour les intérêts des petits cultivateurs et fait entrevoir, sans les énumérer, le dépôt de plusieurs projets.

La déclaration s'étend ensuite sur la politique du cabinet et se termine par ces mots :

« Donnez-nous votre confiance, nous agirons. »

PAS DE VOTE

Les deux motions renvoyées à une Commission

La discussion est terminée. L'on passe tout de suite au vote. Le Congrès se trouve en face de deux propositions : celle de M. Jaurès et celle de la Fédération du Nord. Elles se heurtent au fond autant qu'il est possible.

Le Congrès qui ne veut pas cette année-ci donner dans ses votes le spectacle de ses divisions, renvoie, à la demande de M. Delory, les deux motions à une commission qui sera chargée de donner, par un nouveau texte, satisfaction à tout le monde. **B.**

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Paris, 3 novembre. — La déclaration dont M. Clémenceau a donné ce matin lecture à ses collègues est fort longue ; elle ne comprend pas moins de huit pages de papier écolier, rédigées entièrement de la main de M. Clémenceau. Elle est, assure-t-on, au point de vue politique, la plus avancée de toutes celles que les nouveaux cabinets apportèrent au Parlement après leur constitution.

La déclaration énumère les principales réformes que prétend réaliser le cabinet et indique, à leur égard, la pensée du gouvernement. La déclaration commence par un hommage du nouveau cabinet à M. Sarrien.

Au point de vue extérieur, le cabinet entend maintenir l'alliance franco-russe et les amitiés que la France a nouées.

La déclaration aborde ensuite les questions à l'ordre du jour.

« La loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat sera appliquée dans un esprit libéral, y est-il dit, sans persécution, mais avec fermeté. »

Le cabinet déposera un projet d'impôt sur le revenu qui atteindrait, au besoin, le capital ; un projet sur les contrats de travail, un projet sur le rachat de l'Ouest.

Le gouvernement s'affirme résolu à étendre les libertés syndicales avec un statut spécial pour les fonctionnaires ; à faire aboutir les retraites ouvrières, et il se déclare, sur ce point, partisan du principe de l'obligation.

Le gouvernement se prononce pour l'abrogation de ce qui reste de la loi Falloux. Il annonce le dépôt de deux projets par le ministre de la Guerre : l'un sur la suppression des conseils de guerre, l'autre sur les cadres.

Il est question de supprimer les conseils de guerre, mais sur les cadres.

RENCONTRE SANGLANTE EN MAURITANIE

Nombreux morts et blessés

Paris, 3 novembre. — La Mauritanie n'a cessé d'être troublée depuis l'assassinat de notre représentant, M. Coppolani. Un cablogramme du gouverneur général par intérim de l'Afrique Occidentale française, parvenu aujourd'hui au ministère des Colonies, annonce qu'une rencontre a eu lieu le 26 du mois dernier aux environs du poste de Tidjikaja, en Mauritanie, entre un détachement de tirailleurs et un parti de Maures de l'Adrar.

D'après les renseignements parvenus à Dakar, un certain nombre de tirailleurs auraient été tués et les pertes des Maures s'élèveraient à 150 tués dont 3 chefs et 5 fils d'un chef important.

M. Milliès-Lacroix, ministres des Colonies, a demandé au gouverneur général par intérim de l'Afrique Occidentale française, des renseignements sur cette affaire.

EXPLOSION D'UNE TORPILLE

Un tué, plusieurs blessés

Toulon, 3 novembre. — Une torpille déjà lancée du cuirassé « Charles-Martel », qu'on avait repêchée, et que l'on remontait à bord du navire, a fait explosion sur le pont, tuant un quartier-maître torpilleur, Louis Varenne, 28 ans.

Deux matelots ont été blessés grièvement ; ce sont les nommés Antoine Delhomme, quartier-maître et Joseph Fenardent.

L'amiral Germinet, commandant la division de réserve, se rend à bord pour commencer une enquête. Le corps de Varence a été descendu à terre.

Toulon, 3 novembre. — C'est au moment où la torpille d'exercice du *Charles-Martel* était remontée sur le pont que le réservoir fut coupé par le seuil d'une porte en tôle, ce qui provoqua l'explosion.

Le quartier-maître Varence, originaire de Toulon, a eu une jambe complètement arrachée ; il a expiré une heure après son transfert à l'hôpital maritime. La vie des blessés, même ceux qui ont été grièvement atteints, n'est pas en danger.

L'amiral Marquis, préfet maritime, et l'amiral Touchard, commandant l'escadre, se sont rendus à l'hôpital, pour visiter les blessés.

Le quartier-maître Auguste Delhomme, le matelot Fenardent et le quartier-maître Galinier Marius, ont le corps et particulièrement les bras grièvement contusionnés par des éclats de la torpille.

Les autres marins du cuirassé, légèrement blessés, sont au nombre de cinq.

D'après les dépositions des officiers mariniers, la torpille qui a éclaté contenait encore une quantité d'air comprimé dépassant trente atmosphères ; elle vola en éclats.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Manifestation des infirmiers des hôpitaux à Paris. Nombreux incidents

Paris, 3 novembre. — Les infirmiers des hôpitaux ont renouvelé ce soir leur manifestation en faveur du repos hebdomadaire. Vers dix heures, ils formaient, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un groupe considérablement augmenté par des militants socialistes et des curieux.

Après avoir conspué M. Mesureur, directeur de l'assistance publique, ils se mirent à crier : « Vive la loi ! »

La police dut les disperser après avoir opéré un certain nombre d'arrestations. Les manifestants, refoulés dans diverses directions, se retrouvèrent devant les bureaux de l' « Action », puis devant le domicile de M. Georges Berry, député de la Seine, qu'ils se mirent à conspuer. La police intervint encore et dispersa les manifestants. Il y a eu 40 arrestations non maintenues.

Nouvelles Régionales

UN IMMENSE INCENDIE A ARMENTIÈRES

Une filature en flammes. — Des secours demandés à Lille. — Le feu circonscrit. — Les dégâts

Samedi, vers sept heures et demie du soir, un immense incendie s'est déclaré dans la salle des machines de l'établissement de MM. Pouchain et Decroix, rue de Comines, comprenant une filature et un tissage, occupant environ 600 ouvriers.

Avec une rapidité effrayante, le feu se propagea aux métiers du tissage et de la filature ; une fumée aveuglante paralysa au début les efforts des pompiers et des nombreux et courageux citoyens qui se joignirent à eux et parmi lesquels on remarquait le personnel de la gare, arrivé des premiers sur les lieux, avec la pompe.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on espère que la filature et le tissage Hurtrel-Béghin pourront être préservés, le vent chassant en sens contraire et une ruelle séparant ces constructions des bâtiments en feu.

Les flammes, qui s'élèvent à une grande hauteur, s'aperçoivent de très loin et font de ce sinistre un spectacle terrifiant.

La police locale, sous les ordres de M. Videt, commissaire, assure le service d'ordre, conjointement avec les gendarmes d'Armentières et d'Houplines. On prévoit que les dégâts seront considérables car rien ne serait devoir être préservé de cet important établissement industriel.

A 7 heures 45, la pompe à vapeur fut demandée à Lille ; elle n'était pas encore arrivée à neuf heures et l'incendie redoublait de violence. Des flammèches et des étincelles tombent à 100 mètres du lieu du sinistre.

Les pompiers et sauveteurs sont heureusement parvenus, au prix des plus louables efforts, à circonscrire l'incendie et vers onze heures, quand la pompe à vapeur arriva de Lille, toute crainte de propagation du feu au tissage, séparé de la filature en flammes par un mur épais, surmonté d'un pignon surélevé de plusieurs mètres, avait disparu.

De grands magasins et hangars en bois, construits en bordure de la rue de Comines et de la ruelle Pouchain, bondés de lin et d'étoupes, purent être préservés également.

La filature, la salle des machines et divers magasins sont réduits en cendres.

Une foule nombreuse n'a cessé de stationner aux abords du lieu du sinistre, maintenue à distance par le service d'ordre en raison des éboulements qui se produisaient successivement.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs couverts par plusieurs assurances.

NÉCROLOGIE

— M. G. Dubray, curé du Pommereuil, arrondissement de Cambrai, y est décédé à l'âge de quarante-huit ans. Il avait été vicaire de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, à Lille, pendant trois ans.

— Nous apprenons la mort survenue jeudi à Dunkerque de Mme veuve Nissen-Jacquot, décédée à l'âge de 80 ans. La défunte, qui était veuve de M. Jean Nissen, capitaine au long cours, était la mère de M. Edmond Nissen, armateur à Dunkerque, et la belle-mère de M. Louis Delautre, publiciste, professeur à la Bassée.

BELGIQUE

LE LOCK-OUT DE VERVIERS

Verviers, 3 novembre. — Aujourd'hui, après une séance orageuse, qui a duré de deux heures à six heures, les ouvriers du peignage ont émis un vote contre la reprise du travail, par 517 voix contre 412. Ils se refusent à rentrer dans les ateliers, si les patrons ne leur donnent pas les garanties que le travail sera repris avec le règlement d'atelier d'avant le lock-out.

Par contre, les anciens laveurs, qui se montrèrent intransigeants, ont accepté aujourd'hui de reprendre le travail, les patrons laveurs, Lamberaye et Duvivier, ayant décidé de reprendre tous les ouvriers réformés ou congédiés avant le lock-out. Le renvoi de ces ouvriers avait été la cause du conflit.

COTONS AMERICAINS

New-York, samedi, 3 novembre.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York ce jour	New-York précédent	New-Orléans ce jour	New-Orléans précédent
NOVEMBRE...1906	9.86	9.90	9.90	9.90
DÉCEMBRE.....	9.83	9.87	9.90	9.91
JANVIER.....1907	9.89	9.93	9.97	9.97
FÉVRIER.....	9.97	10.01	10.04	10.04
MARS.....	10.06	10.09	10.13	10.15
AVRIL.....	10.12	10.13	10.20	10.20
MAI.....	10.17	10.20	10.28	10.29
JUIN.....	10.21	10.24	—.—	—.—
JUILLET.....	10.26	10.29	—.—	—.—
AOUT.....	—.—	—.—	—.—	—.—
SEPTEMBRE.....	—.—	—.—	—.—	—.—
OCTOBRE.....	—.—	—.—	—.—	—.—
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	16 000	BALLES	36.000	BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	13.000	—	29.000	»

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi, 3 novembre 1906.

2 heures soir, 5° au-dessus de zéro, 751, variable.
5 heures soir, 6° au-dessus de zéro, 752, variable.
9 heures soir, 7° au-dessus de zéro, 756, variable.

Dimanche, 4 novembre 1906.

Minuit, 6° 1/2 au-dessus de zéro, 758, variable.
9 heures matin, 5° au-dessus de zéro, 763, variable.